VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ABSORPTION DE L'ALCOOL PAR LA MUQUEUSE BUCCALE

Par InfirmiereSanteTravail Postée le 10/02/2021 09:58

Bonjour, Infirmière en santé au travail, j'ai rencontré une salariée Oenologue en projet de grossesse. Puisque l'on prône le "zéro alcool pendant la grossesse" (et à raison!), je cherche des informations concernant l'absorption de l'alcool par la muqueuse buccale sans avaler (puisque dans le cadre d'une dégustation œnologique, ils recrachent le vin). Avez-vous des informations, données scientifiques, articles, sur ce sujet ?

Mise en ligne le 12/02/2021

Bonjour,

Après des recherches de la part de notre service, nous constatons que cette question n'a pas fait l'objet d'études scientifiques. De ce fait, nous ne pouvons pas vous apporter de réponse précise à votre questionnement.
Toutefois, certains éléments en notre possession nous permettent de vous donner des pistes de réflexion et de réponse à donner à cette salariée oenologue.
Vous connaissez sans doute déjà la recommandation officielle de "zéro alcool pendant la grossesse". Cette recommandation est issue de 2 constats : même en très petites quantités la prise d'alcool pendant la grossesse représente un risque pour le fœtus et la science ne sait pas établir de "seuil minimal" pour ce risque. Parfois, boire un peu d'alcool n'aura aucune conséquence et d'autres fois cela en aura.
Concernant le risque qu'elle prend lors des dégustations, nous pensons qu'il est probablement faible mais qu'il existe car même si elle recrache, elle absorbe toujours forcément un peu d'alcool. Que cela soit par absorption d'un reliquat de vin ou par capillarité dans la bouche ou le nez. Il serait peut-être ainsi plus sécure d'effectuer un test d'alcoolémie à l'issue d'une des journées de travail pour tester si celle-ci est à zéro ou pas.
On peut également se dire que cela va dépendre de la régularité de ses dégustations d'œnologie. On peut se dire que sur une journée cela ne représente peut-être pas beaucoup d'alcool, mais que si elles ont lieu plusieurs fois par semaine, cela ne représente pas le même risque.
En espérant que ces éléments de réponse vous aideront.

Bien à vous